

porté au crédit du compte de Profit et Pertes, qui est maintenant de \$37,359.26. Le Fonds de Réserve reste à \$100,000.

Durant l'année les bureaux de la Caisse ont été régulièrement visités par notre Inspecteur et ses rapports ont toujours été favorables.

Le cinq du courant les valeurs de la Caisse ont été examinées et vérifiées par les Auditeurs en présence du Président, du Vice-Président et du Secrétaire-Trésorier, et le tout a été trouvé correct et dans un état parfait.

Comme par le passé les Directeurs ont distribué aux Institutions de Charité, les intérêts du Fonds de Charité.

La Caisse des Retraites des Employés continue à fonctionner d'une manière satisfaisante.

La Caisse continue à faire des prêts sur la sûreté collatérale de débetures et d'actions de Banques et de Compagnies incorporées, ce qui est trouvé très-avantageux par les personnes qui, ayant des placements sur ces valeurs, peuvent les transporter comme garantie pour des emprunts temporaires.

Avant de terminer notre présent rapport il nous fait plaisir de mentionner que tous les Employés de la Caisse méritent nos remerciements pour leurs soins à bien remplir les diverses charges qui leur sont assignées.

Le tout humblement soumis,

E. W. MÉTHOT,

Président.

Québec, 15 juin 1896.